



PAR COURRIEL

Le 12 août 2025

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
140, Grande Allée Est
Bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Objet : Dépôt du mémoire de la Ville de Joliette – Projet de poste Jean-Jacques-Archambault

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les commissaires,

En ma qualité de maire de Joliette, j'ai l'honneur de vous transmettre, au nom du conseil municipal, le mémoire de notre Ville dans le cadre des audiences publiques portant sur le projet de poste Jean-Jacques-Archambault.

Notre démarche vise à faire valoir les besoins exprimés avec clarté et à réaffirmer notre désir de collaborer étroitement avec Hydro-Québec afin d'identifier des solutions durables et mutuellement avantageuses. Nous saluons d'ailleurs la volonté affirmée de la société d'État d'intensifier ses partenariats avec les collectivités.

Joliette connaît actuellement une effervescence sans précédent sur le plan du développement socio-économique. Nos projets d'expansion résidentielle, la croissance de notre parc industriel et la diversification de notre économie régionale stimulent la demande énergétique. Pour soutenir cet élan et éviter que cet enjeu ne vienne freiner nos ambitions, il est impératif d'augmenter la puissance disponible.

Notre statut de redistributeur d'électricité nous confère un avantage rare au Québec. Il nous permet non seulement d'offrir à notre population un service d'une fiabilité exemplaire, avec des interruptions pratiquement inexistantes, mais aussi une latitude financière salubre à notre administration. En effet, 44 % de nos revenus proviennent de ce service, contre une dépendance moyenne d'environ 90 % à la taxation foncière dans la plupart des municipalités. Cette autonomie contribue à une

pluralité de nos sources de financement, conformément aux orientations du gouvernement exhortant les municipalités à assurer ainsi leur pérennité et leur résilience.

Forts de cette expertise et de cette solidité financière, nous croyons que le projet de poste Jean-Jacques-Archambault doit s'appuyer sur notre savoir-faire et sur notre modèle performant. En conjuguant nos forces avec celles d'Hydro-Québec, nous pourrions répondre efficacement aux besoins énergétiques actuels et futurs, tout en respectant l'environnement et en maximisant les retombées positives pour nos citoyens.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les commissaires, l'expression de ma considération distinguée.



Pierre-Luc Bellerose
Maire de Joliette
Préfet de la MRC de Joliette

PLB/kr